

Collectif (1991) *La ville éclatée*. *Courrier de l'UNESCO*, 44 (janvier).

Gilles Ritchot

Volume 36, numéro 98, 1992

La géographie humaine structurale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022273ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022273ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ritchot, G. (1992). Compte rendu de [Collectif (1991) *La ville éclatée*. *Courrier de l'UNESCO*, 44 (janvier).] *Cahiers de géographie du Québec*, 36(98), 349–359.
<https://doi.org/10.7202/022273ar>

COLLECTIF (1991) La ville éclatée. *Courrier de l'UNESCO*, 44 (janvier).



Considérant que l'UNESCO est une Organisation internationale vouée aux intérêts institutionnels de l'éducation, de la science et de la culture, ainsi qu'à des objectifs humanitaires tels que la justice sociale, la protection d'écosystèmes et de patrimoines, etc., l'examen de son récent *Courrier* sur «la ville éclatée» se focalise aisément sur: 1) l'entretien avec Daniel J. Boorstin, historien américain, ex-directeur de la Bibliothèque du Congrès à Washington et auteur de plusieurs livres (pp. 4-9); 2) l'article d'Anna Wagner de Reyna, architecte péruvienne en rédaction de thèse à Paris (pp. 37-40). Ces deux contributions visent sans détour les objectifs institutionnels de l'UNESCO et méritent pour cette raison une attention particulière.

L'entretien accordé par Daniel J. Boorstin livre un argumentaire costaud, impressionnant pour ne pas dire séduisant. Il semble aller de soi que, si nous devons partager la méfiance de l'historien envers ce qu'il apparente à des *généralisations* ou à des *excès utopistes et eschatologiques* (p. 4), celui-ci nous permettra d'être circonspects à l'égard de certaines de ses affirmations voulant par exemple que la société américaine se caractérise par une *absence totale d'idéologie* (p. 5). Au surplus, il est douteux que la conquête de l'Ouest se fit aux dépens d'un *continent vierge*. Il est au moins permis de supposer que les Amérindiens y avaient déjà fait apparaître une catégorisation morphologique composée d'interminables trajectoires, sans oublier que les colons ont avancé dans un hinterland auparavant cadastré. Ces nouveaux occupants devaient se soumettre à une règle de propriété au demeurant valorisée en fonction d'un crédit qui finançait l'implantation du chemin de fer! De telles appropriations *a priori*, qui n'ont pas abandonné 1 cm² de ce territoire au hasard, ne vont pas sans actualisation spatiale de représentations symboliques pouvant devenir, en mettant les choses au neutre, idéologiques...

L'article d'Anna Wagner de Reyna nous apprend que l'occupation dite «spontanée» d'une périphérie de Lima vient d'obéir à une morphogenèse contraignant la position des acteurs. Le plan orthogonal du réseau viaire de Villa

Maria del Triunfo serait la manifestation d'une trame abstraite engendrée par un contrôle de mobilité que les «bâtisseurs du soir» se seraient imposés à eux-mêmes, pour éviter la confusion. Après quoi cette trame aurait stabilisé des positions respectives et respectées, permettant ainsi l'installation sédentarisante d'abris en nattes de jonc. Adéquatement illustré, cet article est d'une rare pénétration intellectuelle.

La balance du *Courrier* recherche moins les objectifs de l'UNESCO que la description des obstacles qui se dressent sur leur chemin. De toute évidence, les commentaires et les photographies ont pour but de sensibiliser le lecteur à des situations aberrantes et injustes auxquelles il faut remédier. Le déploiement anarchique des grandes agglomérations est commenté en ce sens, comme les inégalités économiques, le sous-développement hygiénique, la mutilation du patrimoine du Caire, la mégalomanie de la «Maison du Peuple» à Bucarest, la menace qui pèse sur la beauté de Leningrad, la destruction de la forêt amazonienne, etc. Par rapport à ces inquiétantes situations, les réussites effectives, telles la planification intégrale de Chandigarh, la revitalisation de Berlin, l'exploration de la Route de la Soie, ou annoncées, tel le projet de valorisation patrimoniale des établissements jésuites en pays Guarani, ne semblent pas faire le poids. Le «courrier des lecteurs» (p. 50) atteste cette impression pessimiste.

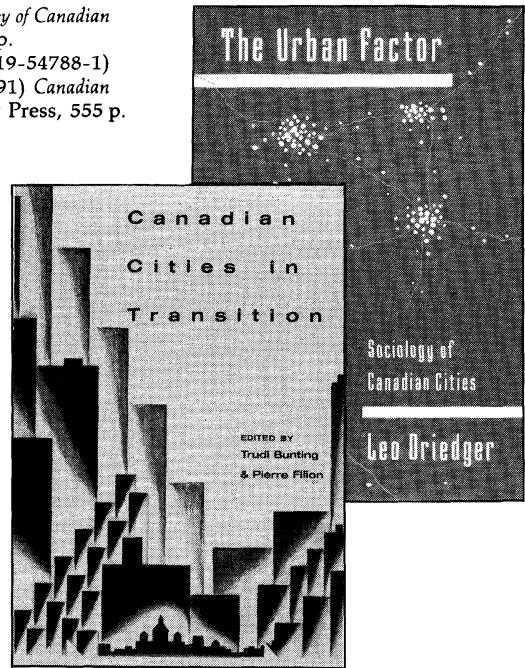
Bien sûr, les obstacles qui empêchent la réalisation des objectifs humanitaires déclarés par l'UNESCO expriment la dimension tragique de «la ville éclatée». Mais ces objectifs moraux doivent s'harmoniser avec des exigences institutionnelles qui sont tout autant déclarées. Sous cet angle, le laxisme présente parfois l'inconvénient de banaliser la portée des obstacles mentionnés plus haut et de contribuer ainsi à leur durcissement. Certaines naïvetés, dont celle qui donne le choix entre la dictature et la démocratie (p. 19), peuvent s'avérer nuisibles aux nobles causes qu'elles défendent. Que l'UNESCO se préoccupe de morale humanitaire tout en s'intéressant à l'éducation, à la science et à la culture, grand bien lui fasse. Sauf qu'il ne faudrait pas que les visées humanitaires s'accomplissent outre mesure sur le dos des visées institutionnelles. Car un déficit de qualité à ce niveau peut ne pas être étranger à la résistance des obstacles qui empêchent l'atteinte des objectifs humanitaires.

Gilles Ritchot
Centre de recherches en aménagement et développement
Université Laval

DRIEDGER, Leo (1991) *The Urban Factor. Sociology of Canadian Cities*. Toronto, Oxford University Press, 319 p.

(ISBN 0-19-54788-1)

BUNTING, Trudi et FILION, Pierre, éds (1991) *Canadian Cities in Transition*. Toronto, Oxford University Press, 555 p.



Combien s'écoule-t-il de temps avant que les résultats des recherches de pointe filtrent dans les manuels destinés aux étudiants de premier cycle universitaire? Les livres de Driedger et de Bunting et Filion offrent une belle occasion de poser la question, à la fois à la sociologie et à la géographie.

De ces deux ouvrages, celui de Driedger est le plus conforme au modèle du manuel. Il propose un cadre conceptuel pour l'étude des villes canadiennes. La perspective est sociologique, tout en englobant une série de thèmes relevant de disciplines connexes. La stratégie de l'auteur consiste à illustrer à l'aide d'exemples canadiens les thèmes et les concepts généraux qu'il présente. Le livre est divisé en quatre grandes parties: la démographie urbaine, l'écologie urbaine, l'organisation sociale et la planification urbaine. Driedger ne cache pas son appartenance à l'École de Chicago. Le traitement des thèmes est très classique. Les travaux de recherche datant d'avant 1980 occupent une place considérable dans la bibliographie. L'auteur ne néglige cependant pas pour autant des questions plus récentes, comme celle de la transformation des rapports entre femmes et hommes et celle de la délocalisation de certains réseaux sociaux primaires. Le concept de «gentrification» ne fait toutefois pas partie de l'index des thèmes traités. En somme, il s'agit d'un manuel offrant une introduction large, générale et assez classique à la sociologie urbaine, à l'aide d'exemples canadiens.

Le recueil de textes préparé sous la direction de Bunting et Filion se situe à mi-chemin entre le manuel et la monographie de recherche. Il contient des textes inédits préparés par des géographes urbains parmi les plus actifs du Canada anglais. Beaucoup plus près de la recherche de pointe, les titres de travaux datant des années 1980 y sont nombreux. Les villes canadiennes servent beaucoup moins, ici, à

illustrer des thèmes généraux de géographie urbaine. L'objectif de la grande majorité des auteurs est plutôt d'interpréter l'évolution de la réalité urbaine canadienne des dernières années.

Cinq parties composent le livre. La première offre des perspectives globales sur l'urbanisation au Canada. On y trouve des chapitres sur les grandes tendances (Bourne), le contexte nord-américain de l'urbanisation (Mercer), l'évolution historique (McCann et Smith), le système urbain actuel (Simmons) et les effets des changements technologiques et sociaux (L. Gertler). Ces auteurs, tous des analystes chevronnés du fait urbain au Canada, réussissent à renouveler leurs travaux antérieurs et à proposer de nouvelles perspectives. Ainsi, Simmons montre, à l'aide de graphiques très révélateurs, le rôle stabilisateur de l'État en ce qui concerne l'évolution du revenu des villes.

La deuxième et la troisième parties se situent respectivement à l'échelle régionale et intra-urbaine. On y traite de lieux centraux (Preston), du corridor urbain de Québec à Windsor (Yeates), de périurbanisation (Bryant et Coppack), de l'évolution des formes métropolitaines (Olson), de transports urbains (Hutchinson), de différenciation sociale (Bunting) et de quartiers centraux (Ley). Ici encore, les apports des recherches les plus récentes sont mis en valeur. Par exemple, alors que Driedger n'aborde pas la question de la gentrification, Ley en donne un aperçu tout à fait intéressant.

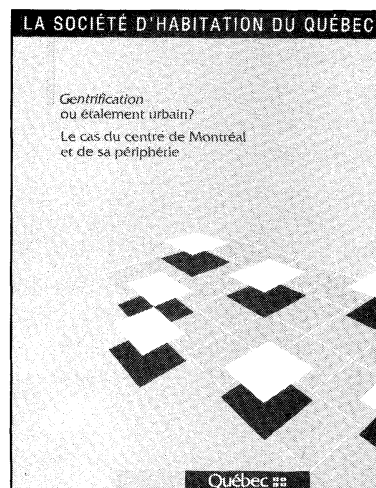
La quatrième partie aborde des fonctions urbaines: le logement (Harris), le commerce de détail (Jones), les activités manufacturières (Filion et Mock) et les bureaux (Gad). Enfin, la dernière partie soulève des questions relatives aux problèmes sociaux et à la gouverne des villes: le rôle des municipalités (Sancton), la planification (Perks et Jamieson) et les inégalités sociales (Moore et Milroy).

Dans l'ensemble, les auteurs réunis par Bunting et Filion réussissent à renouveler notre connaissance des villes canadiennes. La plupart des chapitres contiennent des données et des interprétations nouvelles. Les thèmes plus classiques, comme ceux de l'écologie factorielle et des lieux centraux, n'occupent plus le centre du discours. Les effets urbains des grandes tendances sociétales des 20 dernières années sont pris en compte de façon adéquate.

Après lecture des deux livres, il faut reformuler la question posée au début de cette recension. Il est clair que le livre de Bunting et Filion incorpore beaucoup mieux la recherche la plus récente que celui de Driedger. Toutefois, bien que ni l'un ni l'autre ne le mentionne explicitement, il est aussi assez clair que les deux livres ne s'adressent pas aux mêmes étudiants et étudiantes de premier cycle. Celui de Driedger est adapté à un cours d'introduction à la sociologie urbaine, tandis que celui de Bunting et Filion serait plutôt destiné à un cours de second niveau de premier cycle.

Paul Villeneuve
Département de géographie
Université Laval

SÉNÉCAL, Paul, TREMBLAY, Carole et TEUFEL, Dominique (1990) *Gentrification ou étalement urbain? Le cas du centre de Montréal et de sa périphérie*. Montréal, Société d'habitation du Québec, Direction générale de la planification et de la recherche, Direction de l'analyse et de la recherche, 96 p. (ISBN 2-550-21507-9)



La Société d'habitation du Québec nous livre une étude du phénomène de gentrification à Montréal qui est particulièrement intéressante, d'une part, par sa tentative de dresser un bilan sur l'ampleur du phénomène à une échelle aggrégée où la région métropolitaine est divisée en sept grandes zones et, d'autre part, par la diversité du corpus d'informations sur lequel elle s'appuie, qui vont des données du recensement à l'analyse de la valeur des logements en passant par celle des permis de construction et de rénovation.

Dans le premier chapitre, les auteurs définissent la gentrification et précisent la forme que prend le processus qu'ils lient à certains changements structurels comme la tertiarisation et la féminisation de l'emploi, la dénatalité et l'accroissement du rôle de l'État. On peut reprocher ici aux auteurs de ne pas faire écho à l'ensemble des débats qui ont entouré la notion et de passer sous silence le concept de gentrification marginale (Rose, 1984) dont on a tout lieu de croire qu'il est très pertinent dans le cas montréalais. De plus, dans leur discussion de la gentrification, les auteurs ne sont pas suffisamment sensibles à la spécificité des villes canadiennes (Goldberg et Mercer, 1986) et au contexte local: ce qui les amène à présenter, dans ce chapitre et ailleurs dans le texte, certaines généralisations formulées à partir des expériences américaines pour rendre compte de la réalité montréalaise (par exemple, la description des différents stades de gentrification devrait être présentée comme hypothétique). Soulignons que le concept d'étalement ne fait pas l'objet quant à lui d'une définition, ce qui aurait été souhaitable compte tenu du flou qui entoure cette notion. Il faut préciser ici que la thématique de l'étalement est plus accessoire dans l'analyse que celle de la gentrification, le titre de l'ouvrage étant à cet égard un peu trompeur.

Dans le second chapitre, le découpage en sept grandes zones retenu pour l'étude est présenté: le noyau central, la frange témoin, la frange frontière (ces trois zones formant ensemble le centre de l'île), l'ouest de l'île, l'est de l'île, la couronne sud et la couronne nord. La comparaison entre les zones du centre de l'île et les

zones périphériques ou l'ensemble de la région métropolitaine est une démarche féconde: elle permet, dans un contexte de changements rapides qui touchent l'ensemble de l'agglomération (tertiarisation, dénatalité...), d'évaluer à quel point certains changements sont plus marqués au centre. Le choix d'échelle qui permet de dégager seuls les phénomènes qui ont une certaine ampleur nous prive toutefois d'un regard plus fin qui nous permettrait de dégager des différences importantes dans le processus de gentrification à l'intérieur même du noyau et de la frange témoin.

Au troisième chapitre, nous entrons dans le vif du sujet. La gentrification est abordée sous l'angle des changements démographiques et sociaux: croissance ou diminution de la population; changements dans la structure par âge et dans le niveau de scolarité des résidants des zones; changements dans la structure professionnelle. On fait d'abord le constat d'une importante saignée démographique entre 1971 et 1986 des trois zones formant le centre de l'île et plus particulièrement dans le noyau central et la frange témoin, qui perdent le quart de leur population (p. 37). Dans le noyau, seul le groupe des adultes de 25 à 44 ans se maintient à peu près en nombre absolu de 1971 à 1986 (p. 45). Quant à la taille des ménages, qui diminue partout dans la région métropolitaine, l'étude montre que les ménages les plus petits se retrouvent respectivement dans le noyau et dans sa frange témoin. Fait intéressant, dans le centre de l'île, la diminution de la taille serait tout aussi imputable à la diminution du nombre d'adultes qu'à la diminution du nombre d'enfants par ménage (p. 54). L'étude révèle également que le noyau avec un adulte diplômé universitaire sur cinq se classe au premier rang des sept zones, dépassant ainsi le *West Island* (p. 56). Enfin, au plan de la structure professionnelle, le noyau passe entre 1971 et 1986 d'une zone ouvrière à professionnelle: les administrateurs, professionnels et techniciens comptant en 1986 pour plus des deux cinquièmes de la population active, faisant du noyau la zone qui compte la plus forte proportion de cols blancs spécialisés (p. 59). L'ensemble de ces constats confirme l'existence d'un processus de gentrification du noyau central. Soulignons toutefois que l'étude passe sous silence toute la question de la précarisation de l'emploi qui n'est pas sans affecter une part importante des jeunes cols blancs spécialisés qui sont actifs dans la gentrification et qu'elle n'aborde pas directement la question des transformations dans la structure des ménages (se limitant à parler de la taille des ménages), ce qui aurait permis de mieux cerner le phénomène en cours.

Pour expliquer les changements observés dans la structure démographique du noyau entre 1971 et 1986, les auteurs se réfèrent au phénomène de désaffection du centre par certaines catégories de résidants dont les personnes âgées et les jeunes (15-24 ans). Cette analyse nous apparaît discutable d'une part parce qu'elle ne tient pas compte du fait que les jeunes de 1971 sont des adultes en 1986. On peut avancer l'hypothèse d'un processus de réhabilitation des logements du noyau par ceux qui formaient le groupe de 14-25 ans en 1971, une fraction de ces derniers ayant accédé, en 1986, à des emplois professionnels (Dansereau et L'Écuyer, 1987) grâce à l'éducation de masse. D'autre part, de nombreux travaux ayant fait état de la tendance au «vieillessement sur place» des personnes âgées, on peut penser que la diminution de cette sous-population au sein du noyau est attribuable, en partie du

moins, aux décès: les logements laissés vacants sont alors occupés par des personnes plus jeunes. Enfin, plutôt que d'être formulée uniquement en termes de désaffection, l'analyse pourrait également émettre l'hypothèse d'un phénomène de compétition pour certaines portions des quartiers centraux, entraînant le déplacement involontaire de certaines catégories sociales.

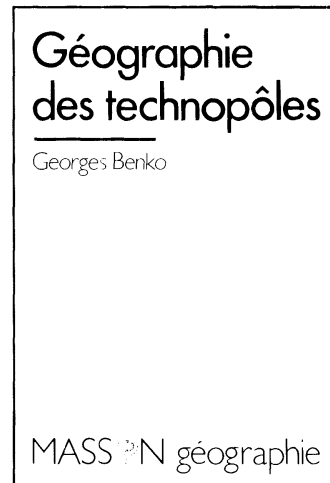
La dernière section du chapitre trois aborde la question du mode d'occupation des logements. L'étude révèle que le nombre de propriétaires augmente sensiblement dans le noyau qui compte, en 1986, près de 8 300 ménages propriétaires de leur logement de plus qu'en 1971 (soit une augmentation de 60 % du nombre de ces ménages) alors qu'un peu plus de 6 200 ménages locataires disparaissent dans ce même intervalle (soit une diminution de 6 % de ces ménages) (pp. 64-65). Se basant sur un scénario qu'ils qualifient d'adaptatif, les auteurs estiment que, dans le noyau, les logements locatifs convertis en propriétés d'habitation sont de l'ordre de 6 600 à 8 000; plus de 80 % de ces conversions auraient pris la forme de la copropriété divisée ou indivise (p. 72).

Le dernier chapitre porte sur les transformations du cadre bâti résidentiel à Montréal. On y apprend que le nombre des logements mis en chantier entre 1972 et 1985 tourne autour de 20 000 dans le noyau et de 14 000 dans la frange témoin, ce qui constitue des niveaux assez comparables aux zones ouest et est de l'île. Mais il faut toutefois noter en contrepartie que plus de 13 000 logements ont été démolis dans la première zone (pp. 76-78). De plus, sur la base de données calculées pour la ville de Montréal seulement, l'étude révèle que la valeur moyenne des dépenses de réparation et de modification par logement pour la période 1971-1985 est nettement plus élevée dans le noyau que dans les deux autres zones du centre de l'île (franges témoin et frontière) (pp. 79-80). Par ailleurs, l'examen de la hausse de la valeur moyenne des duplex et triplex entre 1976 et 1986 dans l'île de Montréal montre que le noyau central a connu une augmentation de l'ordre de 65 % (en dollars constants), soit de deux à trois fois plus que dans les franges frontière et témoin et près de quatre fois dans le *West Island*. Seule la partie est de l'île connaît une revalorisation comparable. Notons aussi que la valeur moyenne d'un logement «plex» dans le noyau atteint, en 1986, 73 % de la valeur moyenne observée dans l'ensemble de la Communauté urbaine de Montréal (p. 85). Pour terminer, mentionnons que ce chapitre, qui présente des données peu accessibles, est celui qui apporte l'éclairage le plus neuf sur la gentrification à Montréal.

Dans l'ensemble, cette étude est bien documentée et les personnes intéressées par la thématique de la gentrification à Montréal trouveront dans cet ouvrage une multitude d'informations fort utiles et une bonne analyse du phénomène. Ajoutons toutefois que certaines interprétations qui reprennent des énoncés trop généraux qui traduisent mal les transformations des quartiers centraux à Montréal mériteraient d'être nuancées.

Anne-Marie Séguin
INRS-Urbanisation
Montréal

BENKO, Georges B. (1991) *Géographie des technopôles*. Paris, Masson (Coll. «Géographe»), 223 p.
(ISBN 2-225-82282-4)



La mutation spatiale qui accompagne le surgissement des nouvelles technologies et la restructuration du système de production continue de susciter une littérature foisonnante. Il est nécessaire, de temps à autre, de faire le point, de dresser un bilan. C'est ce que tente Georges Benko dans un livre consacré aux technopôles, conçu d'abord comme «une introduction destinée aux étudiants en géographie et en sciences sociales». Nul doute cependant qu'il intéressera «toutes les personnes désireuses de saisir l'organisation de la production contemporaine», car l'ouvrage déborde largement son titre: c'est une mise au point sur les nouveaux espaces industriels, et au-delà, une ouverture sur la dynamique spatiale de l'économie contemporaine.

Georges Benko met d'abord de l'ordre dans les mots et les concepts, lourdement chargés d'effets de mode et de mythes: technopôles, pôles technologiques, parcs scientifiques, etc. Il en définit les objectifs, le contenu, les sources d'impulsion, les stratégies et les relations avec politiques de développement territorial. La grande question concerne bien sûr la localisation des nouveaux espaces industriels: les théories classiques paraissent aujourd'hui singulièrement émoussées. La plupart des tentatives d'explication demeurent insuffisantes; parfois simples regroupements de facteurs, elles sont généralement partielles, même lorsqu'elles revêtent la consistance d'une approche théorique (cycle du produit, milieux innovateurs). La construction théorique la plus élaborée, globale dans son ambition, entend rendre compte de la réorganisation de l'ensemble du système productif et prend son inspiration chez les théoriciens de la régulation: G. Benko donne une très bonne synthèse du passage du fordisme au capitalisme flexible par l'analyse du fonctionnement de l'entreprise et des marchés de travail et de la nouvelle donne spatiale qui s'ensuit.

La seconde partie du livre offre un panorama des nouveaux espaces industriels dans le monde, naturellement ouvert par les expériences américaines: les trois cas les plus spectaculaires et les plus abondamment documentés (Silicon Valley, Route 128, Orange County) sont très bien analysés. Quelques pages sont consacrées aux

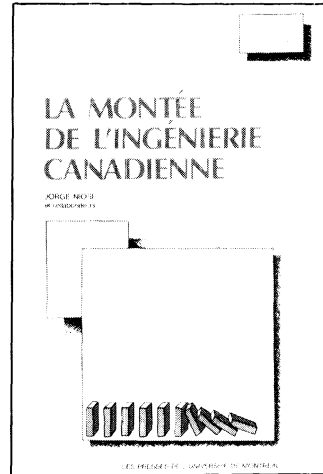
expériences canadiennes; le paragraphe sur Montréal n'est pas tout à fait à jour: il est vrai que le lancement du Citec est récent et que les résultats se font attendre. C'est ensuite le cas japonais qui retient l'attention: l'originalité du plan Technopolis est mise en évidence, ainsi que la réalisation pionnière de Tsukuka. L'Europe offre une grande diversité de nouveaux espaces industriels: l'auteur choisit les exemples les plus significatifs en Grande-Bretagne, en Suède, en Italie et en Allemagne.

Les technopôles en France font l'objet de la troisième partie. L'auteur a retenu les trois «grandes classiques»: la Cité Scientifique au sud de Paris, Sophia-Antipolis et la ZIRST de Meylan. En outre, deux dynamiques technopolitaines sont analysées à Toulouse et Montpellier. Dans une quatrième partie enfin, trois aspects du phénomène reçoivent un traitement spécifique: les pépinières d'entreprises, le capital risque, le nouveau cadre architectural et urbain.

Un ouvrage de ce type implique des choix, des dosages qui ne sont pas toujours ceux qu'aurait faits le lecteur. On aurait pu souhaiter que soient mieux marquées les limites de la portée explicative des transactions marchandes, qu'en revanche on insiste un peu plus sur le rôle grandissant des réseaux (tel qu'illustré par exemple dans les derniers travaux de Saxenian), que le concept de flexibilité soit un peu plus approfondi. Globalement, le livre de Georges Benko est très bien réussi; la réflexion s'alimente à une information très abondante et variée que l'auteur maîtrise parfaitement. La synthèse est de qualité et sera de la plus grande utilité.

Claude Manzagol
Département de géographie
Université de Montréal

NIOSI, Jorge *et al.* (1990) *La montée de l'ingénierie canadienne*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal (Coll. «Politique et économie»), 235 p.



Depuis la publication de cet ouvrage consacré à l'étude de l'industrie canadienne de l'ingénierie et de son essor rapide au cours des dernières décennies, cette industrie a connu une réorganisation majeure, de telle sorte que son portrait actuel est bien différent de celui que nous en présentaient les auteurs, il y a un peu plus d'un an. En effet, au moment de la publication de l'étude, Lavalin Inc. de Montréal était encore la plus importante firme d'ingénierie au Canada et, de par ses ventes en 1987, la première firme de génie-conseil à l'échelle mondiale. Depuis, après avoir été mise en faillite à la suite d'une désastreuse tentative de diversification dans le secteur de la pétrochimie, Lavalin a été littéralement démantelée et ses actifs éparpillés entre plusieurs créanciers, l'ensemble de ses activités d'ingénierie étant toutefois rachetées par son principal concurrent canadien, le groupe SNC de Montréal, qui porte désormais le nom de SNC-Lavalin. Ces événements aussi imprévisibles qu'inattendus ne rendent pas obsolète pour autant l'étude réalisée par Niosi et ses deux collaborateurs, Christine Médaille et Jean Dumais. L'ouvrage s'avère même utile pour comprendre les circonstances ayant conduit Lavalin à s'engager dans un tel processus de diversification en dehors de son secteur habituel d'activité, malgré les risques importants que cela comportait et malgré les sérieuses difficultés rencontrées par plusieurs autres grandes firmes d'ingénierie s'étant hasardées dans la même voie.

Plus spécifiquement, les auteurs s'attachent dans la première des deux parties de l'ouvrage à définir les caractéristiques principales du secteur de l'ingénierie et de ses deux grandes branches, le génie-construction et le génie-conseil. Ils retracent ensuite l'évolution de l'industrie de l'ingénierie au Canada, dominée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale par des entreprises étrangères, surtout américaines et britanniques, les quelques firmes canadiennes de dimension appréciable étant à cette époque confinées à des activités peu complexes de génie civil. Mais à compter de 1945, ces dernières ont connu un développement rapide, qui s'est accéléré dans les années 1960-70, donnant ainsi naissance, en particulier au Québec, à plusieurs grandes entreprises de génie-conseil d'envergure internationale, de telle sorte que le

Canada est aujourd'hui devenu le deuxième pays exportateur de services d'ingénierie au monde.

Pour expliquer l'essor fulgurant des firmes canadiennes d'ingénierie, les auteurs soutiennent l'hypothèse qu'il a été dans une large mesure appuyé ou, du moins, favorisé par les gouvernements provinciaux et fédéral, notamment par la mise en oeuvre de grands travaux d'infrastructure dans le secteur énergétique. À l'appui de cette hypothèse, l'exemple le plus probant est celui d'Hydro-Québec qui, en confiant au secteur privé local la réalisation des travaux de génie des complexes hydroélectriques érigés depuis le début des années 1960, a permis l'émergence de grandes firmes québécoises et francophones d'ingénierie, tout en leur donnant l'opportunité de développer une expertise unique, désormais reconnue internationalement. La politique nationale de l'énergie du gouvernement fédéral dans les années 1970 constitue un autre exemple de ce soutien plus ou moins direct de l'État aux firmes canadiennes d'ingénierie, la «canadianisation» de l'industrie pétrolière leur ayant donné l'occasion d'étendre leurs activités au génie pétrolier et de développer une nouvelle expertise en génie des procédés. Enfin, les programmes mis en place par des organismes comme la Société d'expansion des exportations et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont été un tremplin pour plusieurs firmes sur les marchés internationaux, entre autres dans les pays en voie de développement. Bref, l'hypothèse mise de l'avant par les auteurs s'appuie sur de nombreuses occurrences et apparaît fondée, même s'il demeure évident que d'autres facteurs ont contribué à l'essor des sociétés canadiennes de génie-conseil.

L'un de ces facteurs résiderait dans les stratégies de croissance poursuivies par les firmes d'ingénierie; la seconde partie de l'ouvrage est d'ailleurs consacrée à l'analyse de ces comportements stratégiques, de même qu'à celle des structures organisationnelles souvent complexes qui en découlent, à partir de trois études de cas, soit celles de Lavalin, de SNC et de Momenco. De façon générale, il appert que les stratégies de ces firmes visaient deux grands objectifs: assurer une croissance satisfaisante du niveau de leurs activités et faire contrepoids aux fluctuations cycliques de l'économie auxquelles le secteur de l'ingénierie est particulièrement vulnérable. Les études de cas font par ailleurs ressortir que chacune des firmes, au départ spécialisées dans des créneaux plutôt étroits, a d'abord adopté une stratégie de diversification de ses activités à l'intérieur même du secteur de l'ingénierie, essentiellement par l'acquisition de firmes concurrentes disposant d'une expertise plus étendue ou différente. Cette stratégie initiale s'est vite doublée d'une diversification géographique visant à élargir leurs marchés, d'abord à l'ensemble du Canada, puis à d'autres pays, là encore par l'acquisition de firmes concurrentes, mais aussi par la création de filiales surtout dans les pays en voie de développement. Chacune des trois firmes s'est enfin engagée dans une stratégie de diversification économique en dehors du secteur de l'ingénierie afin d'atténuer l'impact des fluctuations cycliques de l'économie et de stabiliser les revenus de l'ensemble de l'entreprise. Or, dans chacun des cas, cette stratégie a connu peu de succès: Momenco, qui avait investi dans l'industrie de l'électronique, s'en est vite retiré après avoir essuyé des pertes financières importantes; SNC, qui s'était impliqué dans plusieurs secteurs industriels différents, a dû aussi se retirer, ne conservant que ses investissements dans l'industrie de l'armement, jugée alors plus stable et